

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200090579-20251217-D_139_2025-DE

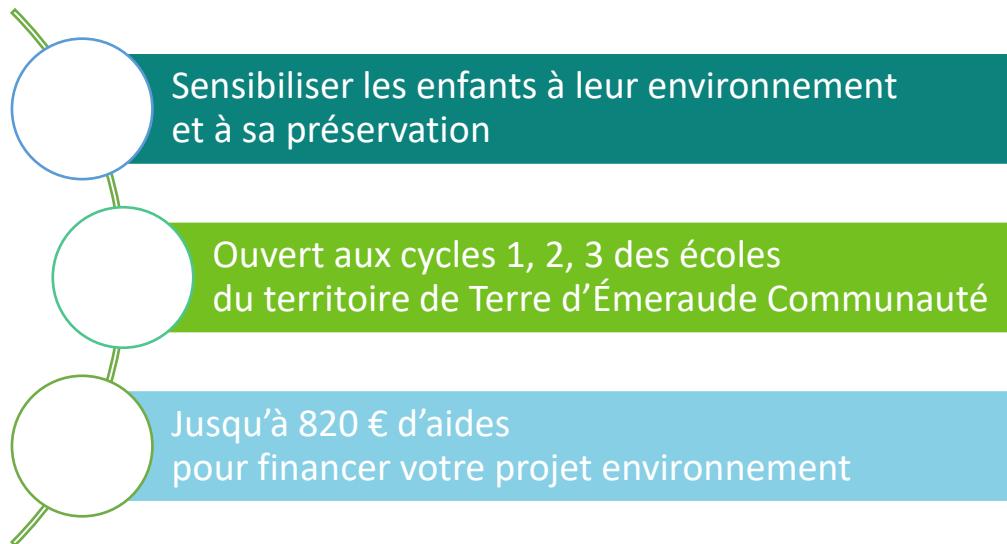
ANNEXE : Dossier de présentation de l'Appel à projets scolaire 2025-2026



Appel à projets pédagogiques en milieu scolaire ENVIRONNEMENT

• Année scolaire 2025-2026 •

Dossier de présentation



Candidature à envoyer au plus tard le : **29 septembre 2025**

Contact :

Céline SOUSSIA / celine.soussia@terredemeraude.fr / 03 84 25 88 41

1• Contexte

La protection de l'environnement et le développement durable sont des enjeux majeurs pour nos générations et celles à venir. Consciente de cette responsabilité, Terre d'Emeraude Communauté propose d'accompagner les établissements scolaires du territoire (cycles 1, 2 et 3) dans la mise en place de projets pédagogiques d'éducation à l'environnement. Elle se donne pour objectifs de transmettre la connaissance de leur environnement aux plus jeunes et de susciter des comportements responsables chez les adultes de demain. Pour cela, elle propose un programme riche et varié, multi-thématique, composé d'animations adaptées aux enfants et de visites de sites. Ce programme éducatif est conçu comme un accompagnement aux démarches engagées par les enseignants dans le cadre de projets de classe ou d'établissement.

2• Publics cibles

Les enfants scolarisés dans les écoles du territoire (cycles 1, 2, 3), sur le temps scolaire.

3• Eligibilité des demandes

Pour qu'un projet soit recevable, l'établissement doit :

- Avoir contacté Terre d'Emeraude Communauté avant le dépôt du dossier
- Être situé dans une commune membre de Terre d'Emeraude Communauté
- Présenter un projet qui réponde à l'un des thèmes proposés
- Présenter un dossier de candidature complet et un budget équilibré

4• Critères de sélection des projets

- Lien avec un thème de l'appel à projets/au territoire de Terre d'Emeraude Communauté
- Démarche de projet : questionnement, exploration, observation, expérimentation, interprétation, restitution, dimension scientifique et/ou technique et/ou artistique
- Motivations exprimées par l'établissement scolaire/l'enseignant
- Pistes de valorisation en classe (préparation amont, réinvestissement après l'animation)
- Maximisation du nombre de classes/établissements pouvant bénéficier d'animations

Un comité de sélection composé de représentants de Terre d'Emeraude Communauté (élus et agents) retiendra les projets jugés les plus pertinents parmi ceux répondant aux critères précités et dans la limite de l'enveloppe financière dédiée. Il pourra demander des informations complémentaires le cas échéant.

5• Thèmes 2025-2026

Vous pouvez déposer 1 à 2 projets, parmi les thèmes suivants, PRECISER L'ORDRE DE PRIORITE.

BIODIVERSITE

> biodiversité rare/ordinaire, écosystèmes et interactions entre êtres vivants, mosaïque de milieux (trames écologiques, paysages), évolution des milieux naturels face aux changements climatiques

EAU

> économie de la ressource, lutte contre le gaspillage, récupération d'eau, petit cycle de l'eau (eau potable, assainissement), grand cycle de l'eau (protection et restauration des milieux aquatiques, zones humides), eau et géologie

DECHETS

> réduction de la production, réparation, réemploi, tri, compostage, recyclage,

TRANSITION ENERGETIQUE

> économies d'énergie, énergies renouvelables, économies d'eau, alimentation saine, sûre et durable, commercialisation de produits locaux en circuit court, écomobilité, adaptation au changement climatique

6• Engagements réciproques

Terre d'Emeraude Communauté

- Anime et coordonne le dispositif (communication, réception et instruction des dossiers de candidature, conventionnement...)
- Apporte si nécessaire son soutien aux enseignants pour préciser leur projet, identifier les prestataires pertinents au regard des thèmes, compléter le formulaire de candidature
- Pour les projets retenus, participe au financement selon les modalités ci-dessous :

Dépenses éligibles	Modalités de participation de TEC	Montant maximum de l'aide
Prestation d'animation : intervention sur le lieu d'accueil habituel des enfants (école) ou à l'extérieur, par une ou plusieurs structures	Maximum 80% du coût des animations réalisées, avec un plafond de 240€ par demi-journée et un nombre maximum de : - 2 demi-journées par classe pour les cycles 1 (découverte de la thématique) - 3 demi-journées par classe pour les cycles 2/3 (approfondissement)	Cycle 1 : 480€ Cycles 2-3 : 720€
Déplacement : transport du groupe d'enfants pour une visite ou une sortie	Maximum 50% du coût du déplacement, avec un plafond de 100€ par aller-retour	100 € par projet

L'établissement/l'enseignant

- S'assure que le projet présenté est conforme au programme scolaire et au projet pédagogique de la classe/de l'établissement
- Tient informé Terre d'Emeraude Communauté de l'avancée du projet durant l'année
- Fournit à Terre d'Emeraude Communauté un bilan du projet en fin d'année scolaire
- Appose le logo de Terre d'Emeraude Communauté sur ses documents de communication

7• Calendrier prévisionnel

Pour l'année scolaire 2025-2026, une seule session du jury sera organisée en octobre 2025. La date limite de candidature est fixée au **29 septembre 2025**, pour une notification des projets sélectionnés mi-octobre 2025, ce qui permettra aux écoles de pouvoir bénéficier d'animations dès novembre 2025 (en fonction de la disponibilité des structures partenaires).

8• Contenu de l'offre pédagogique

Pour la bonne réalisation des projets, en fonction des thèmes et des approches envisagés, des agents de Terre d'Emeraude Communauté, des collectivités partenaires ou des structures extérieures de l'éducation à l'environnement pourront être sollicités. Deux possibilités s'offrent aux enseignants :

- opter pour un projet « clé en main », comprenant une ou plusieurs séquences d'animation prédefinies par un intervenant sur un thème donné (cf. tableau ci-dessous + fiches animations annexées) ;

- partir d'une page blanche et construire son projet en lien avec les intervenants, sur l'un des thèmes proposés.

Exemple : un projet abordant le petit cycle de l'eau pourra coupler la visite d'un captage d'eau potable, d'une station de potabilisation et d'une station d'épuration.

Le tableau ci-dessous identifie les intervenants potentiels par thème. Cette liste n'est pas exhaustive et peut s'enrichir d'autres contacts, en accord avec Terre d'Emeraude Communauté.

Structure partenaire	Dépenses éligibles	
	Prestation d'animation	Déplacement
BIODIVERSITE		
> biodiversité rare/ordinaire, écosystèmes et interactions entre êtres vivants, mosaïque de milieux (trames écologiques, paysages), évolution des milieux naturels face aux changements climatiques		
CPIE du Haut-Jura	✓	✓
Fédération des Chasseurs du Jura	✓	✓
France Nature Environnement Ain	✓	✓
Julien ARBEZ	✓	✓
Service Natura 2000 Terre d'Emeraude Communauté		✓
EAU		
> économie de la ressource, lutte contre le gaspillage, récupération d'eau, petit cycle de l'eau (eau potable, assainissement), grand cycle de l'eau (protection et restauration des milieux aquatiques, zones humides) eau et géologie		
CPIE du Haut-Jura	✓	✓
Fédération des Chasseurs du Jura	✓	✓
France Nature Environnement Ain	✓	✓
Service assainissement Terre d'Emeraude Communauté		✓
DECHETS		
> réduction de la production, réparation, réemploi, tri, compostage, recyclage		
Fédération des Chasseurs du Jura	✓	✓
Service ordures ménagères Terre d'Emeraude Communauté Visite de la déchetterie de Boissia (zone artisanale de Clairvaux-Les-Lacs)		✓
Sictom de Lons le Saunier : Visite de la déchetterie d'Orgelet, d'Arinthod ou Val Suran		
TRANSITION ENERGETIQUE		
> économies d'énergie, énergies renouvelables, économies d'eau, alimentation saine, sûre et durable, commercialisation de produits locaux en circuit court, écomobilité, adaptation au changement climatique		
CPIE du Haut-Jura	✓	✓

Intervention d'un agent de collectivité : coût d'animation non facturé

9• Autres offres proposées localement par d'autres structures

D'autres offres pédagogiques sont proposées par certaines structures et collectivités sur tout ou partie du territoire de Terre d'Emeraude Communauté. Ces offres sont indiquées ici à titre informatif, afin de présenter la diversité des propositions qui s'offrent aux enseignants et favoriser la multiplication des initiatives en matière d'éducation à l'environnement sur le territoire.

Structure partenaire	Précision importante
EAU / BIODIVERSITE	
Syndicat GEMAPI Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe du PNR du Haut-Jura > <i>appel à projets spécifique</i>	Classes des groupes scolaires situés sur le territoire du bassin versant de la Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe
Syndicat GEMAPI Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) > <i>appel à projets spécifique</i>	Classes des groupes scolaires situés sur le territoire du bassin versant de la Basse Vallée de l'Ain
DECHETS	
SYDOM du Jura (1) : <i>se référer au guide d'animations scolaires transmis en début d'année scolaire par le SYDOM sur l'ensemble du territoire</i> <i>Visite du centre de traitement des ordures ménagères (centre de tri et unité de valorisation énergétique de Lons-le-Saunier / du centre de stockage à Courlaoux)</i>	Classes de cycles 2 et 3 des groupes scolaires du territoire

IMPORTANT : La participation de Terre d'Emeraude Communauté n'est pas cumulable avec les offres proposées localement par d'autres structures.

(1) Le SYDOM se charge de centraliser les demandes d'animations et/ou de visites en collaboration avec :

- Service Ordures ménagères de Terre d'Emeraude Communauté : écoles de Clairvaux-les-Lacs, Doucier, Bonlieu, Pont-de-Poitte / déchetterie de Boissia (ZA de Clairvaux)
- SICTOM du Haut-Jura : écoles des communes de Charchilla, Etival, Lavancia-Epercy, Martigna, Meussia, Moirans-en-Montagne, Montcusel, Vaux les Saint-Claude, Villard d'Héria
- SICTOM de Lons-le-Saunier : écoles des communes de Arinthod, Aromas, La Chailleuse, Orgellet, Poids de Fiole, Thourette-Coisia, Val Suran

10• Coordonnées des partenaires

CPIE du Haut-Jura : Solal MAIRE

Mail : s.maire.cpiehj@gmail.com

Tel : 03 84 42 88 53

Fédération des Chasseurs du Jura : Emilie CHAVEL et Zoé DOMON :

Mail : emilie.chavel@chasseurdefrance.com

zoe.domon@chasseurdefrance.com

Tel : 03 84 85 19 19

France Nature Environnement Ain : Hélène COULAUD

Mail : coordination-eedd-ain@fne-aura.org

Tel : 06 29 45 17 00

Julien ARBEZ

Mail : julien.arbez@laposte.net

Tel : 03 84 42 67 42

Service assainissement Terre d'Emeraude Communauté : Céline SOUSSIA

Mail : celine.soussia@terredemeraude.fr

Tel : 03 84 25 88 41 ou 06 04 59 81 63

Service Natura 2000 Terre d'Emeraude Communauté : Anne-Sophie MENNETRIER

Mail : annesophie.mennetrier@terredemeraude.fr

Tel : 03 84 48 85 15

SICTOM de Lons-le-Saunier : Hervé BARRON (coordonnées interlocuteur à confirmer)

Mail : prevention@sictomlons.fr

Tel : 03 84 86 16 10

SYDOM du Jura : Pôle prévention communication :

Tel : 07 45 03 15 35

Syndicat GEMAPI Ain Médian du PNR Haut Jura :-Marie-Pierre REYNET

Mail : mp.reynet@parc-haut-jura.fr

Tel : 03 84 34 12 38

Syndicat GEMAPI de la rivière d'Ain Aval et ses Affluents (SR3A) : Océane GUIGNARD

Mail : oceane.guignard@ainaval.fr

Tel : 04 74 37 42 80